

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 14 (1876)
Heft: 11

Artikel: Lo Messadzî, la Senanna et lo Conte
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-183724>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

une position libre, travail de deux ou trois générations, rentrait dans le giron féodal d'où il était sorti. Enfin, on voyait des exemples curieux d'hommes rentrant volontairement dans le servage ou se donnant corps et biens à un monastère pour se soustraire à un ennemi acharné.

Dans notre société moderne l'homme est libre, mais il est soumis à la loi écrite, égale pour tous, qui doit être connue de tous et qui régit un Etat entier. Sous le régime féodal, par contre, on était soumis à des coutumes locales très diverses, le plus souvent non écrites ; chacun dépendait de son voisin plus fort que lui ; c'était la conséquence de la conquête où les chefs envahisseurs avaient partagé le pays entre leurs officiers, et de fractionnement en fractionnement on avait créé la hiérarchie féodale dont nous avons parlé.

Néanmoins, malgré la féodalité et par la force des choses, le nombre des hommes libres augmentant graduellement, ceux-ci étaient attirés dans les villes naissantes et dans les nouvelles bourgeoisies qui se créaient de toutes parts. On mettait le plus souvent la condition à l'admission de ces nouveaux bourgeois, de produire une déclaration ou attestation constatant qu'ils étaient de libre et franche condition, afin d'éviter à la nouvelle communauté des ennuis et des réclamations de la part de puissants seigneurs. En général, le seigneur avait un an et un jour pour réclamer l'homme qui s'était soustrait à sa dépendance.

C'est ainsi que le servage s'éteignit graduellement et finit complètement par les révoltes qui surgirent en France et en Suisse de 1789 à 1798. En effet, l'agriculteur et l'industriel travaillant sans cesse à leur affranchissement et le seigneur féodal s'appauvrissant de plus en plus, le moment arriva où la classe la plus nombreuse et la plus forte, matériellement, donna le coup de mort à la classe privilégiée, et le servage avait pris fin.

Si l'esclavage, cette honte de l'humanité, a disparu de l'Europe occidentale, il existe encore dans ce moment en Turquie, et il n'y a que fort peu de temps qu'il a été aboli en Russie. Il y a bien peu d'années que l'on voyait encore à Pétersbourg des domestiqués servir entrer en condition chez des particuliers, mais dont le gage passait en mains du seigneur. Ne voit-on pas encore actuellement vendre des esclaves sur le marché de Constantinople, de belles Circassiennes dont on trafique comme d'une marchandise.

L'esclavage existe encore dans la plupart des pays de l'Afrique, de l'Asie et d'une partie de l'Amérique, sauf dans les contrées soumises à l'Angleterre. Honneur à cette nation qui a pris l'initiative de l'abolition de l'esclavage ! et qui donne la chasse aux navires qui transportent des nègres, que des parents sans entrailles ou des chefs de tribus impitoyables vendent à des armateurs sans honte et insatiables de lucre, pour les transporter dans les plantations de sucre, de café et de coton de l'Amérique du Sud et dans les îles. Honte à l'Espagne,

si elle n'abolit pas l'esclavage prochainement à Cuba ! et gloire aux Etats-Unis qui ont soutenu une guerre effroyable contre les Etats du Sud et qui ont réussi à détruire la plaie de l'esclavage sur toute la surface de la grande république !

J. F. P.



En deux mots, nous devons faire connaître à nos lecteurs les motifs qui ont donné lieu au morceau de patois qu'on va lire. C'est d'abord une petite leçon que le *Messager des Alpes* a eu l'intention de nous donner à l'occasion du sobriquet « irrévérencieux » tendant à ridiculiser les officiers d'état civil. Le journal du district d'Aigle a saisi cette occasion pour nous dire qu'il devenait de jour en jour plus partisan des institutions révisionnistes. Il faut bien, après tout, qu'il reste à celles-ci quelques amis dévoués, car il n'est que trop de gens aujourd'hui, qui, en fait de révision, brûlent ce qu'ils ont adoré.

Après le *Messager*, vient l'*Ami du peuple*, journal éminemment progressiste, qui nous bat sur le dos de la *Semaine*. Nous sommes désolé d'avoir été pour cette dernière une occasion de polémique et de l'avoir ainsi détournée un instant de la tâche qu'elle s'est imposée de répandre ses lumières dans nos vertes campagnes, toujours guidée par une extrême prudence et une profonde connaissance des temps anciens. Laissons, du reste, la parole au vrai coupable :

Lo Messadzì, la Senanna et lo Conteù.

Quinna salarda est-te cosse, allà-vo derè ? Eh bin ! atteindè : l'est onna salarda iò lo venégro ne manquè pas et iò cauquon voudrài que lo Conteù séyé lo pâivro, po lo poâi pelâ bin adrâi.

Yein a que sont tant crouïo ! N'est pas por vo, mè brâvo z'abonâ, que lo dio, mâ vo vu racontâ mè misères et vo derè clliâo que mè tâtsont : L'est d'aboo on petit papâi dè pè Aglio, qu'on lâi dit *lo Messadzì dâi z'Alpès*. Cé messadzi a 'na petiota que l'est *l'Agace*, que ma fai l'a étâ bin batchâ, kâ l'est adé à veni atiutâ derrâi noutra porta po vito allâ redipettâ cein qu'on dit à l'hotô. Conto qu'oreindrâi cl'l'Agace l'est malâda, kâ ia grantenet qu'on ne l'a pas vussa, et l'est lo pére que minè lo mor po mè dêlavâ pè lo mondo. Vouaïtsé cein qu'ein est :

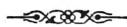
Dâo temps iò lè menistrès mariâvont, vo z'é contâ que la derrâire senâvè por leu et que du lo bounan cein allâvè tsandzì. Vo vo rassoveni assebin que vo z'é de qu'etâi Pétabosson que dèvessâi lè z'appedzî per tsi no (vo m'estiusrâi bin se parlo onco dè li, mâ c'est po bin vo z'espliquâ porquiè on m'eimbété). Eh bin du adon, cé Messadzì bisquè qu'on tonnerre, po cein que ne vu pas trinquâ avoué li po bâirè dâo nové que mè râpè lo cou et que li trâovè tant bon, et dè colère, mè dit dâi z'afférés coumeint quiè su mau élévâ, que yé einsurtâ clliâo novallès z'autoritâ dè l'état civi, que l'est bin dâi dzanhîes, mè que n'ein cognâiso min d'autro què lo noutro, que l'est don Pétabosson. Ye dit assebin que cé nom n'est pas on nom, qu'ein sâ-te ? mâ que cein est onco pî què géomètre, que lè dzeins dè sorta lo dussont pas

derè, et li s'ein gardè bin. Ora, vo démando on pou! cein a-te lo fi dè tsertsi rogne dinsè. Conto que rebouillé tot cein po qu'on ein dévesâi onco bin mé.

Ora, ia onco la *Senanna*. Cllia tsancra dè *Senanna* que vint portant avoué mè ti lè deçando férè lè coumechons, m'a griffâ assebin. Le mè fâ niâss po coumeinçâ, m'a ein après, le graffougnâ bo et bin. L'est grindze paceque l'a volhiu tsecagni on petit fribordzâi que l'est on *Ami dâo peuple*. Césiquie s'est rebiffâ, et panf ! la pourra *Senanna* a reçu 'na tiola su lo nâ. Adon cllia pernetta mè dit que l'est mè qu'ein su la causa, qu'é barjaquâ dâi gourdès à l'autro, adé pè rappoo à l'état civi, que ne su pas d'atiutâ, et que su on *loustique*. Que diablio cein pâo-te bin étré ? Dein ti lè ka, cein n'a pas l'air dè cheintrè tant bon. Trovâ-vo pas q'n'a granta chèra dâi pas férè dinsè ; assebin po la puni, la vu pas atiutâ non plie ; que l'aulè avoué l'*Agace*, se le vâo.

Vouaïquie cein que y'avé à vo derè po que vo n'atiutéyi pas clliâo dzanhiào que mè tarabustont et que m'ont gravâ stû iadzo dè vo contâ 'n'histoire. Atsivo ! voutron meillâo ami.

C'est le CONTEUR VAUDOIS.



Voici un sujet qui met l'eau à la bouche.

L'*Evénement* recherche quelles peuvent être les fortunes les plus importantes d'Europe et d'Amérique :

Les Rothschild de Paris et de Vienne possèdent entre eux tous dix-sept cent millions environ.

Les Rothschild d'Angleterre, douze cent millions.

Ensuite, nous tombons brusquement à MM. Springer, les banquiers allemands, qui n'ont que quatre cent petits millions à peu près.

Nous ne parlons pas des gens très nombreux qui ont plus de cinquante millions. Il y en a en France une quarantaine au moins, et nous n'en citerons plus qu'un, que nous avons gardé pour la fin, parce que c'est le plus riche de tous.

Il a, en effet, trois cent millions de revenus, ce qui, à cinq pour cent, représente six milliards. Le possesseur de cette fortune extravagante est un Brésilien, don Ricardo da Souza. C'est principalement de ses mines de diamants qu'il tire ses rentes. Tous les ans Don Ricardo vient passer un mois à Paris. Inutile de dire qu'il fait le voyage à bord d'un steamer qui lui appartient. Il possède vingt-neuf maisons à Paris, quatre de plus que M. Richard Wallace, et, il y a sept ou huit ans, il a failli devenir l'acquéreur des Magasins-Réunis. C'est un homme de trente-cinq ou trente-six ans, d'une laideur absurde. Inutile de vous dire, n'est-ce pas, que ce détail insignifiant ne l'empêche pas de faire toutes les conquêtes qu'il veut !

Enfin l'*Evénement* parle d'un député élu dans un département du nord de la France, M. de D..., qui viendrait d'hériter d'un oncle d'Amérique authentique, d'un oncle de Chicago, de la somme absolument fantastique d'un milliard.



Tous les touristes, qui ont visité le Righi, ont remarqué un immense écritau concernant le chocolat Suchard, et dont les caractères dorés brillent sur les parois d'un rocher à pic. M. Suchard n'est pas seul à pratiquer ce genre excentrique de réclame industrielle. Un fabricant de savon, de New-York, a orné tous les rochers des bords de l'Hudson, jusqu'à plusieurs milles de distance de la ville, de l'inscription en lettres gigantesques : *Achetez le savon Schmidt.*

Cela ne fit pas l'affaire d'un autre fabricant, qui imagina une contre-réclame. Quelques jours après, les voyageurs de l'Hudson lisaient sur tous les rochers, au-dessous de : « Achetez le savon Schmidt, » cette autre inscription, en lettres encore plus gigantesques : *Si vous ne trouvez pas le savon Jones !!*



Un jour le roi Dagobert, chevauchant sur une route de Normandie, s'arrêta tout à coup devant un pommier d'une dimension pyramidale.

— Quel est le propriétaire de ce bel arbre ? dit-il à un garçon qu'il aperçut dans le champ voisin.

— Moi, sire, répondit l'heureux cultivateur.

— Eh bien, mon ami, ajouta le roi Dagobert, quand les pommes seront mûres, tu me feras le plaisir de m'en apporter deux.

— Volontiers, sire.

Et le roi Dagobert disparut avec son escorte, laissant le paysan fort étonné de cette fantaisie princière, qu'il se promit bien néanmoins de satisfaire quand le moment serait venu.

Quelque temps après, le Normand se présente au palais et demande à parler au roi.

— Que me veux-tu ? dit le roi Dagobert à l'homme des champs.

— Sire, vous m'avez demandé deux pommes et je vous les apporte.

— Ah ! ah ! il paraît que tu sais te souvenir.

— Oh ! je n'avais pas peur de manquer de mémoire en cette circonstance. Je craignais plutôt les vers et les oiseaux, qui dévorent les fleurs de nos arbres et détruisent nos récoltes ; — mais Dieu merci, la pomme n'a pas manqué, et voici l'échantillon que Votre Majesté désirait avoir de celles que devait me donner l'arbre qu'elle a tant admiré.

Ce disant, notre homme mettait dans les mains du roi Dagobert deux pommes qui certes auraient pu figurer avec honneur dans l'établissement d'un grand fournisseur de l'époque.

— Mais c'est qu'elles sont magnifiques ! s'exclama le bon Dagobert. — Eh bien, mon ami, nous allons les manger ensemble ! Voici la mienne, dit-il, en plongeant ses incisives dans celle qu'il tenait de la main droite.

Et de la main gauche il tendit l'autre à son comparsal improvisé.

Le Normand tire un couteau de sa poche et se dispose à peler le fruit qui lui était échu.

— Mais, fit le roi Dagobert, étonné de ce soin qu'il n'avait pas cru devoir prendre, mes paysans seraient-ils plus délicats que leur maître ?